

TABLEAU DES DIFFERENTS DISPOSITIFS ET ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES ( dès 60 ans)

>>> Augmentation perte d'autonomie (GIR) >>>

TYPE DE STRUCTURE	LOGEMENT PRIVATIF	ETABLISSEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL autorisé et suivi par les autorités : Département seul ou conjointement avec l'Agence Régionale de Santé												
		Personnes âgées semi-autonomes à dépendantes (GIR* 1-4)												
PUBLICS	Personnes âgées	Personnes âgées dépendantes (GIR 1- 4) voir autonomes (5-6)	Personnes âgées autonomes ou relativement autonomes (GIR 5-6) (GIR 4 possible pour certains établissements)	Personnes âgées dépendantes (GIR 1- 4)	Résidents atteints de troubles modérés liés à Alzheimer.	Résidents nécessitant une surveillance médicale constante								
TYPE D'ACCUEIL	<u>RESIDENCE SERVICE.</u> <u>RESIDENCE SENIOR.</u> <u>MAISON SENIOR ou MAISON PARTAGEE</u>	<u>ACCUEIL FAMILIAL</u>	<u>RESIDENCE AUTONOMIE</u>	<u>ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNE AGEE (EHPA)</u>	EHPAD dont pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) Unité de vie Alzheimer	EHPAD dont unité d'hébergement renforcé (UHR) UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE (USLD)								
CONTRAT ET TYPE D'HEBERGEMENT (TEMPORAIRE OU PERMANENT)	Bail ou achat de logement	Contrat spécifique pour hébergement au domicile d'un accueillant familial	<u>Contrat de séjour pour un logement</u>	Contrat de séjour pour une chambre	<u>Contrat de séjour pour une chambre.</u>									
PRESTATIONS	Services optionnels (surveillance, restaurant ...).	Vie au sein de la famille d'accueil, activités adaptées	Espaces collectifs, accompagnement individualisé, actions de prévention, et prestations optionnelles (repas, lingerie, ...)	Espaces collectifs, repas, ménage, lingerie, surveillance, animations.	Espaces collectifs animations et accompagnement individualisé.	Activités adaptées en journée	Prise en charge adaptée	Soins quotidiens importants	Activités de jour pour personnes atteintes de troubles du comportement (type Alzheimer) Permet le répit des aidants					
MEDICALISATION	Non inclus. Interventions par services libéraux .	Non inclus. Interventions par services libéraux .					inclus au contrat		Possible pour soins légers					
INTERVENTION SERVICES A DOMICILE	OUI	OUI					NON		NON					
APA	APA à domicile	APA à domicile					APA en établissement		APA à domicile					
AIDE SOCIALE	NON	POSSIBLE					POSSIBLE		POSSIBLE					
AIDES AU LOGEMENT CAF	Si logement ou établissement conventionné							NON car pas d'hébergement						
Plus d'informations	<a href="https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/">Site officiel du gouvernement : https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/</a>													